



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3775

Centre Nautique Tony Bertrand quai Claude Bernard à Lyon 7e - Remplacement des cellules des électrolyseurs de sel - Lancement de l'opération 07029582 et affectation d'une partie de l'AP 2015-1 "Conservation du patrimoine équipements sportifs 2015-2020", programme 20004

Direction des Sports

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3775 - CENTRE NAUTIQUE TONY BERTRAND QUAI CLAUDE BERNARD A LYON 7E - REMPLACEMENT DES CELLULES DES ELECTROLYSEURS DE SEL - LANCEMENT DE L'OPERATION 07029582 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1 "CONSERVATION DU PATRIMOINE EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015-2020", PROGRAMME 20004 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017/3475 du 18 décembre 2017, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2015-2020 » n° 2015-1, programme n° 20004.

Dans le cadre du programme de « Conservation du patrimoine et des équipements sportifs », je vous propose la réalisation d'un projet de remplacement des cellules des électrolyseurs de sel au Centre Nautique Tony Bertrand, quai Claude Bernard à Lyon 7<sup>e</sup>.

Ouverte toute l'année, cette piscine accueille en moyenne près de 300 000 personnes par an.

Le système de production d'eau chlorée sur site à partir d'électrolyses de sel doit faire l'objet d'une rénovation complète.

Le projet comprend la fourniture et la pose de 10 cellules pour les 2 électrolyseurs de sel.

Les marchés de fourniture seront attribués en application des dispositions du code des marchés publics.

L'opération, estimée à 120 000 €TTC, sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015-1 « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2015-2020 », programme 20004.

Vu la délibération n° 2017/3475 du 18 décembre 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

### **DELIBERE**

1- Le lancement de l'opération n° 07029582 « Centre Nautique Tony Bertrand - Remplacement des cellules des électrolyseurs de sel » est approuvée. Elle sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015-1 « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2015-2020 », programme 20004.

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, les dépenses résultant de cette opération 07029582 seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 20004, AP 2015-1 « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2015-2020 » et seront imputées sur les chapitres comptables 20, 21 et 23, fonction 413, selon l'échéancier prévisionnel, susceptible de variation compte tenu des aléas de projets ou autre pouvant survenir :

- 2018 : 120 000 €

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FNDS, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés notamment l'Etat et la Région Rhône-Alpes-Auvergne. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT